



Montréal, 22 mars 2014

Monsieur Christian Savard  
Directeur général  
Vivre en ville

Objet : Questions dans le cadre de la campagne électorale

---

Bonjour,

La présente fait suite à la lettre que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de l'actuelle campagne électorale et concernant les enjeux qui touchent de près votre organisme.

Il nous fait plaisir de vous transmettre nos réponses à vos enjeux qui, nous l'espérons, seront à votre convenance.

D'abord, la Coalition Avenir Québec entend donner un répit aux contribuables et aux familles de la classe moyenne. Par des mesures ciblées et responsables, nous allons dégager une marge de manœuvre qui permettra de baisser les taxes de 1000 \$ par famille. Avec l'abolition de la taxe santé et de la taxe scolaire, leur fardeau fiscal sera considérablement réduit.

La Coalition entend aussi relancer l'économie en créant 100 000 emplois de qualité grâce au projet Saint-Laurent. Nous créerons une véritable vallée de l'innovation en exploitant pleinement le potentiel extraordinaire du fleuve Saint-Laurent, de même que de ses affluents.

Lors de son passage au deuxième sommet sur le milieu municipal de l'Union des

municipalités du Québec, le 21 mars dernier, M. François Legault a renouvelé l'engagement de son parti à propos d'une charte des municipalités. M. Legault a rappelé que la Coalition est en faveur d'une plus grande décentralisation et d'une modernisation des structures et qu'un projet de loi pour instituer une telle charte avait été déposé par le parti l'automne dernier.

Quant à la demande faite aux partis politiques par les municipalités de passer à l'action dans le dossier des régimes de retraites, la Coalition Avenir Québec fera en sorte qu'après un an de négociations, les municipalités auraient le pouvoir de décréter les conditions de travail de leurs employés, de la même façon que le gouvernement du Québec détient ce pouvoir pour ses employés. Il faut donner aux élus municipaux les outils nécessaires pour faire face à l'urgence d'agir dans le dossier des régimes de retraites, tout en préservant la capacité de payer des contribuables.

Bien entendu, la Coalition souhaite développer et améliorer le réseau de transport en commun. Cependant, nous entendons le faire dans le respect de la capacité de payer du gouvernement, c'est-à-dire en priorisant les projets, de la même façon que pour les autres infrastructures publiques. Nous ne pouvons plus continuer à développer des projets que nous ne pouvons pas nous payer et qui viennent contribuer à l'endettement du Québec. Il faut être responsable et développer de bons projets en maximisant les retombées, sans compromettre l'avenir de nos enfants en les endettant davantage.

Nous comprenons également qu'il y a de fortes demandes pour une réforme de la fiscalité municipale. Nous entendons nous asseoir avec les acteurs du monde municipal afin de trouver des solutions qui permettront à l'ensemble des municipalités du Québec de mieux faire face à leurs obligations.

Veillez agréer l'expression de nos considérations distinguées.

L'Équipe de la Coalition Avenir Québec